



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
des ressources humaines**

## **ARRÊTÉ**

portant nomination au comité social d'administration ministériel de l'éducation nationale

**La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 6 janvier 2023 portant nomination au comité social d'administration ministériel de l'éducation nationale ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1<sup>er</sup>**

L'article 4 de l'arrêté du 6 janvier 2023 susvisé est modifié comme suit :

#### **2. Au titre de l'union nationale des syndicats autonomes (UNSA) Éducation**

Anne BARBERO est désignée en qualité de représentant suppléant en remplacement de Sébastien DECROIX.

Fait à Paris, le **06 MARS 2024**

Pour la ministre de l'éducation nationale  
et de la jeunesse et par délégation  
**La cheffe de service, adjointe au directeur général  
des ressources humaines**



Florence DUBO